

# AVIS DE CONCOURS

**Lundi 18 novembre 2019 à 9h :**  
1 violon solo (1<sup>ère</sup> catégorie)

Appel des candidats à 8h30

## CONDITIONS GÉNÉRALES

La Ville de Nice va procéder au recrutement d'un musicien.

Le concours est prévu au **Centre de Production LA DIACOSMIE, 8 avenue Claude Debussy, 06200 Nice.**

Seront admis à se présenter les postulants de toute nationalité. Le recrutement s'effectuera dans le respect de la réglementation en vigueur. Le poste mis en concours relève du statut de contractuel de droit public tel défini par l'article 3 de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 modifiée et du décret n° 88-145 du 15 février 1988 modifié.

Prise de fonction souhaitée : prévue le 1<sup>er</sup> janvier 2020.

Le candidat retenu pourra entrer en fonction après avoir satisfait à la visite médicale obligatoire. Pour ce poste mis en concours, une liste d'aptitude pourra être établie par le jury au bénéfice des candidats jugés aptes à occuper un poste en cas de désistement, défection ou démission dans le pupitre considéré. **La validité de la liste d'aptitude est d'un an à compter de la date du concours.**

Le jury est souverain et les votes et discussions ne peuvent être remis en cause. Toutes les épreuves sont éliminatoires. Au cas où l'audition ne serait pas concluante, l'administration municipale se réserve le droit de ne retenir aucune candidature ou de pourvoir sur titre le poste vacant.

Les candidats désireux de participer à ce concours pourront obtenir un formulaire d'inscription sur le site :

[www.opera-nice.org](http://www.opera-nice.org)

Le **formulaire d'inscription** dûment complété et le **curriculum vitae** devront être adressés

- soit par courriel à : [concours.opera@ville-nice.fr](mailto:concours.opera@ville-nice.fr)
- soit par courrier à :

VILLE DE NICE – DGA CULTURE ET PATRIMOINE  
OPÉRA NICE CÔTE D'AZUR, ORCHESTRE PHILHARMONIQUE DE NICE  
Pôle Ressources Humaines  
9 rue Raoul Bosio, 06364 NICE CEDEX 4

**Date limite de réception des dossiers d'inscription :** le 2 novembre 2019.

Des répétitions seront organisées avec les pianistes accompagnateurs la veille du concours.

Les détails pour réserver un créneau de répétition seront inclus dans le courriel de convocation.

### Rémunération :

Salaire mensuel brut de base au 01.02.2017 : 3 163,05 euros

Fait à Nice, le  
Pour le Maire,

26 AOÛT 2019

Nadia LEVI

Conseiller Municipal

Déléguée aux Ressources Humaines

ANDY SALLES